

## COMITE DIRECTEUR DU 9 MAI 2020 – visio conférence

Présents : Bousquet Rémi, Brégal Josy, Cabirol Jean Christophe, Delcassé Alexandre, Lherm Jean Pierre, Legeay Philippe, Lestrade Michel, Luseti Aude, Mazières Bénédicte, Piton Henry, Poncelet Luc, Sabah Marie, Sigal Delphine, Smith Xavier, Tronel Claude

CTS : Colard Michel, Julien Housset, François Meurillon

Absents : Ercolessi Delphine, Olivian Jean Charles, Espi Monique

Absents excusés : Izart Christophe, Lebreuil Muriel (soucis avec le mot de passe de zoom)

15 personnes : Quorum atteint  
Début à 16h15

### 1. Actualité des commissions

 Aviron de Mer :

Luc demande à Philippe Legeay de présenter « Euromed » à l'ensemble du comité directeur.

Euromed existe depuis 15 ans, c'est un championnat d'aviron de mer comme son nom l'indique qui regroupe n-les clubs européens du bassin méditerranéen.

Au départ cela ne réunissait que quelques clubs de Méditerranée (Monaco, Cassis ..),. Avec le temps, se sont rajoutés les italiens et espagnols, avec les 3 clubs de Barcelone.

Aujourd'hui c'est un vrai championnat Euro Méditerranée avec un calendrier de 14/15 régates qui réunissent 30 à 40 clubs de la Méditerranée. La volonté de ce championnat est d'en améliorer la qualité des régates proposées avec l'espoir d'être un peu plus reconnu, notamment par la FISA. Un cahier des charges est en cours de rédaction à destination des organisateurs de régates.

Un système de coefficient est mis en place sur les régates car il s'agit d'un championnat qui se remporte aux points. Dans un soucis de « rentabilisation » du déplacement pour les clubs, le fait de pouvoir proposer un enduro (6000 mètres) le

samedi et un beach le dimanche, est un plus. Ces deux manifestations ne sont pas nécessairement sur un même lieu, mais doivent proposer une certaine cohérence. La demande pour les compétitions de beach est grandissante.

Le championnat de France 2020 de Beach devait se dérouler à Marseille fin juin ; il a été annulé en raison du COVID.

L'aviron de mer est en cours de développement ; la Grande Motte se retourne vers la mer, Agde se prépare pour 2021 et plus loin. Philippe informe que Agde organise le 10 octobre le « warm-up », tour de chauffe avant le championnat de France qui se déroulera en mai 2021.

Luc : L'aviron Occitanie doit être représentée au sein de l'Euromed ; 3 clubs pourraient organiser des régates dans ce cadre : Sète ACBT, Béziers-Valras et la Grande Motte, et pourquoi pas Agde. Le plan de développement proposé dans le cadre de Littoral 21 doit permettre de développer l'aviron en Occitanie

Philippe : Il faut organiser des stages de perfectionnement

Luc : il faut soutenir l'Occitanie ; même si tous les organisateurs ne sont pas au calendrier Euromed, leurs régates seront de toute façon au calendrier fédéral et à celui de la ligue

Julien : le cœur du championnat se passe en France et donc les dates choisies en tenant compte du calendrier fédéral ; les italiens et les espagnols s'adaptent en fonction

Luc : une visio conférence est organisée mardi pour faire un point avec les organisateurs potentiels de l'Occitanie

🚣 Banc fixe

Muriel n'a pu se connecter (soucis avec le mot de passe)

Elle a fait un point dans la semaine avec Julien ; le championnat de banc fixe qui devait se dérouler mi-juillet est annulé. Le Barcarès étudie la possibilité de le reporter en septembre ou octobre, pas forcément au Barcarès mais sur une autre régate banc fixe à cette période. Luc fait remarquer que les clubs de rivière ne seront peut-être pas présents à cette période, la fédération étudiant la possibilité de programmer différents championnats de France à cette période. C'est également la rentrée pour les clubs, et plus particulièrement cette année, il faut y consacrer une attention toute particulière.

🚣 Finance :

**Plan littoral 21** : Dans le cadre du Plan Littoral 21, la région et la préfecture maritime seraient prêts à financer chacun 50 000 € pour l'achat de matériel d'aviron de mer

exclusivement. Le pourcentage de subvention ne peut dépasser 80% de l'investissement. IL faudrait que la ligue investisse 125 000 €. IL est demandé au comité directeur de statuer aujourd'hui sur cette part d'autofinancement de 20% soit 25 000 €.

C'est une opportunité à saisir : la Ligue investie pour soutenir un plan de développement de l'aviron de mer en Occitanie en mettant à disposition ce matériel auprès des clubs qui souhaitent y adhérer. Une convention sera établie. Ce matériel serait également disponible pour organiser des actions régionales.

Luc mentionne également que cette opération si bien menée pourrait s'inscrire dans la durée et donc se reproduire. Le matériel subventionné pourrait être élargie :

- canots de sécurité équipés spécifiques pour la mer,
- développement de la pratique traditionnelle banc fixe

Julien intervient pour enrichir le contexte : l'aviron rentre aux jeux, Agde organise les championnats de France en 2021 ... tout ceci a bien pesé dans l'exposé. Il mentionne également qu'au bout de 5 ans la ligue peut revendre les bateaux, les renouveler et rentrer dans ses frais. C'est une gamme complète qui est envisagée (quatre, double et solos) – ce qui permettra à la ligue d'être autonome pour l'organisation des beaches.

Il mentionne également qu'il a réalisé une enquête dans les clubs qui ont déjà une pratique mer.

Des acteurs sur la mer sont identifiés ; les clubs doivent s'inscrire sur le long terme, pour cela ils doivent avoir une vision de ce que la ligue est capable de leur apporter

*Avis du comité directeur :*

Pour Aude : c'est une opportunité : il faut y aller – des aides à l'investissement il n'y en a pas beaucoup !

Delphine : il faut des perspectives de formations

Vote : Adopté à l'unanimité

Delphine intervient pour dire qu'il faudra inaugurer tout ce matériel

Pour Julien : l'idéal est de faire quelque chose d'officiel le 10 octobre à Agde

**Vente d'un quatre barré :**

La ligue a obtenu du Conseil régional une subvention pour un équipement. Elle met en vente un 4 barré MPS à 4000 €. Dans le respect du protocole de fusion, ce bateau sera proposé en priorité aux clubs de la ligue ex-midi Pyrénées, s'il n'y a pas preneur : le bateau sera proposé côté ex-LR

Vote : Unanimité

#### Communication

La commission s'est réunie en début de semaine

Elle envisage un nouveau support pour la newsletter

Pour la rentrée : la commission propose de travailler sur un mail pré-formaté pour que les clubs puissent lancer une campagne de recrutement. Les messages et valeurs mis en avant seraient les suivants :

- partages,
- vivre une aventure dans le club,
- club = lieu d'échange.

Lors de la réunion de présentation du calendrier, deux thèmes qui semblent important d'aborder, le recrutement et la fidélisation.

Luc souhaite une réunion avec Delphine, Jean Paul et la commission communication après le déconfinement.

Claude Tronel : pour la rentrée de septembre, les clubs sont présents sur les forums (foires) des associations : tout se joue sur une journée.

Il est difficile de baser tout le recrutement sur une seule journée. C'est trop ponctuel. Il faut avoir d'autres systèmes de communication ; toutes les idées sont bonnes à prendre.

Michel Colard : l'idée est de développer un flyer numérique - d'autres alternatives aux forums existent : les galeries commerciales par exemple

Luc : l'idée du Flyer est également de pouvoir le communiquer aux municipalités qui peuvent en faire le relais, le partager sur leurs sites internet.

Xavier présente ce qu'il envisage pour l'AT :

- journées portes ouvertes
- stand à Décathlon St Orens dans le cadre de Vital'Sport
- articles dans la Dépêche

La FFA travaille aussi sur des outils de communication qui seront à la disposition des clubs pour la rentrée. Toutefois la question du délai de mise à disposition de ces outils reste inconnue et sans doute associée à un timing un peu serré pour la rentrée.

#### Commission sportive

Réunion jeudi 7 mai

Sur les J14 :

La tendance générale de la commission sur l'opportunité d'une manifestation à la rentrée se prononce en faveur d'une manifestation ligue sur un week end début

octobre. La décision définitive sera prise après le 11 juin, date de validation du calendrier national 2020-2021. (post CD, le calendrier national sera finalement validé le 3 juin lors d'un comité directeur en visio, et non en présentiel le 11 juin comme initialement programmé).

Le Lieu reste à définir mais la commission pencherait pour une manifestation sur le lac d'Almayrac. Il faudra approché Almayrac pour savoir si le lac est disponible à cette période et le club en capacité d'accueillir cette manifestation. Il reste encore pas mal d'inconnue, entre autre sur l'hébergement en terme de disponibilité et contraintes liées au COVID.

Il concernerait les J14 de la saison qui vient de se terminer. En fonction de la tenue d'un Championnat national J16, il sera possible d'élargir aux J14 de l'année et J15. Il faut également tenir compte de la zone car dans l'enquête réalisée au niveau national relayé par la zone il se peut que soit envisagé d'organiser une rencontre pour les J14 au niveau de la zone, et pourquoi pas à Brives.

Pour Michel Colard, il faut surtout que ce soit convivial

## 2. Reprise de l'activité

Luc : Pour soutenir la reprise de l'activité et la cadrer, les clubs ont reçu la lettre de Jean-Jacques Mulot ainsi que le protocole proposé par la fédération.

Julien : zoom sur l'aviron de mer : Le préfet maritime a ouvert la mer, mais c'est le préfet du département qui ouvre les plages. Si l'autorisation est obtenue au cas par cas, ce sera dans la limite de 300m

Les clubs de mer ayant un accès rivière peuvent pratiquer en rivière.

Sur Toulouse, l'interdiction de l'accès aux berges devrait être levée lundi.

Post CD : Jean-Jacques Mulot a envoyé un second courrier qui mentionnait que pour les rivières et canaux comme pour les plans d'eau intérieurs, il fallait que la municipalité du plan d'eau demande l'autorisation d'ouvrir la pratique à la préfecture. Les autorisations s'obtiennent petit à petit.

Michel Lestrade : Le protocole de la FFA est bien. Si les conditions sont venteuses, il faut agrandir la distanciation.

François Meurillon à propos du lavage des mains : En aviron, la reprise est souvent synonyme d'ampoule. Il est essentiel de privilégier l'utilisation de l'eau et du savon au lieu du gel hydroalcoolique qui sèche et brûle les mains au niveau des ampoules et lésions cutanées.

Pour le lavage du matériel, attention de ne pas utiliser d'éponges communes à moins de bien les tremper dans le produit de nettoyage avant de la passer à quelqu'un d'autre.

Xavier a rédigé pour l'AT un guide inspiré du protocole fédéral. Il impose le port du masque sur la base en dehors de la phase de pratique sur l'eau. Le masque sera mis dans un sac de congélation lorsque le rameur sera sur le bateau qui sera fourni au rameur.

Rappel : 10 personnes maximum sur les bases en même temps, inclus les encadrants.

Alexandre : Il faut nettoyer les poignées de porte et interrupteurs du garage à bateaux. Les jeunes peuvent déposer leurs sacs dans le garage à bateaux mais pas d'accès aux vestiaires. Les téléphones peuvent être rangés dans les sacs.

Pour les tréteaux : une seule personne peut les manipuler.

Pour les planches de pieds : des postillons vont tomber sur la planche de pieds pendant la sortie - Comment enchaîner les sorties ? Faut-il vaporiser un désinfectant ?

Rappel : ce protocole est à appliquer jusqu'au 2 juin. Au 2 juin le protocole pourra être amené à évoluer en fonction des directives ministérielles et des nouvelles règles de dé-confinement.

### 3. Divers

L'emploi : Gilles Purier à donner son accord de principe sur la nature de l'emploi (TSR) et son aide financière apportée par la fédération. (agent de développement issu du monde de l'aviron)

Qui réceptionne les candidatures ? Une adresse générique sera créée, [candidature@avironoccitanie.fr](mailto:candidature@avironoccitanie.fr) avec renvoi vers Marie, Delphine, Luc et Jean Pierre.

Nous donnons 3 semaines de délai pour répondre.

La date de fin de candidature est fixée au 8 juin.

Les candidats devront fournir une lettre de motivation accompagnée d'un CV ainsi que tout élément jugé pertinent par le candidat pouvant étayer sa candidature.

Reprise au siège de la FFA à Nogent : le personnel revient sur Nogent petit à petit et au cas par cas.

ANS : remplissage des indicateurs !!!

Suite à une demande de la fédération, Michel a contacté les clubs ayant des salariés pour prendre connaissance de leur état financier et ainsi pouvoir identifier les clubs en réelle difficulté financière à ce jour.

Il en ressort que pour l'instant les clubs tiennent le coup.

Aude : Aujourd'hui la trésorerie permet de tenir, néanmoins il est difficile de se projeter, il faut attendre de voir comment se passe l'été. Les difficultés arriveront

certainement en fin d'année car les rentrées financières liées aux activités estivales et à la rentrée ne seront certainement au niveau escompté. Une grande incertitude subsiste. Sur Perpignan des projections financières ont été réalisés et il en ressort que 50 % des ressources financières qui permettent de payer les charges de salaire seront manquantes.

Luc : La FFA a demandé à ce que les dossiers critiques à ce jour soient remonté à la FFA. Luc rappelle Jean-Jacques Mulot pour savoir ce que la FFA souhaite comme « dossier » en particulier pour les clubs qui ont identifiés des difficultés à venir. Cazaubon a été contacté en tant qu'organisateur de Championnat de France.

Point formation (Julien) :

- Initiateurs : Sur 8 sessions programmées, 7 avaient fini la partie théorique, et 1 n'est pas arrivée à terme. Cette partie théorique sera réalisée en ligne (les stagiaires ont reçu un mail leur expliquant les modalités à suivre pour participer à cette formation en ligne)
- Educateurs : L'épreuve écrite sera réalisée en ligne
- Initiateur aviron de mer : Une 2<sup>nd</sup> session devait être organisée pour les pratiquants de BF - Une session sera mise en place fin septembre-début octobre par le CD 34
- Formations pédagogiques : Le délai initial pour rendre les fiches d'évaluation pédagogiques des séances pratique est repoussé à mi-septembre pour que séances puissent être réalisées pendant l'été et la formation validée pour le début de saison. Sinon, ces séances seront validées en fin d'année 2020.

Le Prochain comité directeur est programmé en visio le **lundi 15 juin à 19 heures** : L'objectif de ce comité directeur sera si possible de valider un calendrier et également d'avoir les premiers retours sur l'emploi.

Il faut avancer sur le plan de développement de l'aviron de mer : déclinaison opérationnelle. Le document écrit par Julien en soutien à la demande de subvention du plan littoral 21 est envoyé en séance aux membres du comité directeur et aux CTS.

Une réunion en présentiel est programmée le samedi 18 juillet 2020

Fin de la visio à 17h55